

spécialistes par du personnel féminin, et les personnes qui sont au courant semblent ignorer l'application de cet objectif sur le terrain; à l'heure actuelle, 100 p. 100 des directeurs d'organismes et (ou) des chefs de mission et leurs adjoints sont des hommes et aucun bureau n'a atteint l'objectif de 30 pour cent, censé constituer une masse critique d'employées travaillant pour des organismes internationaux. En ce qui a trait à l'Afghanistan, la réalisation de ces objectifs n'est pas purement symbolique. Pour assurer que les programmes des Nations Unies soient mis en oeuvre efficacement, le personnel féminin des organisations internationales joue un rôle essentiel, étant donné qu'il assure une liaison vitale – et parfois unique – avec la communauté. En outre, une mauvaise coordination entrave l'élaboration et l'application des directives et des mesures adéquates en matière de parité entre les sexes.

Voici certaines des conclusions du rapport de la Mission :

- ♦ la situation du peuple afghan résulte de longues années de privations, de guerre et d'antagonisme entre les traditions et les cultures. Les mesures et le comportement des puissances dirigeantes ont aggravé cette situation. À cause de cette combinaison de facteurs, il faudra beaucoup de temps et d'efforts pour modifier les attitudes et les comportements;
- ♦ la plupart des Afghanes avec lesquelles le personnel de la mission s'est entretenu ne considèrent pas le port du voile (*burqa*) comme un problème grave, contrairement à ce que pensent les nombreuses femmes qui participent aux programmes d'assistance dans le pays, le personnel des organismes à l'administration centrale et, parfois, les façonneurs de l'opinion qui ne vivent pas en Afghanistan;
- ♦ en l'absence des interlocuteurs habituels dans le cadre d'un gouvernement central, les organismes d'aide ont été désorientés et n'ont pas saisi de façon innovatrice les occasions qui se présentaient dans les localités;
- ♦ les règlements récents semblent avoir moins d'effets directs et pernecieux dans les régions rurales que dans les localités urbaines, mais la programmation de l'assistance n'a pas tiré profit des possibilités de programmation qu'un climat moins restrictif peut offrir;
- ♦ les organismes, les ONG de même que les autorités afghanes considèrent souvent les femmes comme des bénéficiaires passives plutôt que comme des participantes actives aux programmes d'assistance, et le rôle des femmes dans la prise de décisions est très limité;
- ♦ en ce qui a trait aux politiques, on connaît peu les objectifs à court terme ou à long terme de l'intégration de la parité entre les sexes dans les programmes d'assistance, et on ne comprend pas bien non plus la relation cruciale qui existe entre l'intégration, d'une part, et le besoin de programmes transitoires s'adressant spécialement aux femmes, d'autre part;
- ♦ bien que les femmes aient eu d'habitude moins accès aux soins de santé que les hommes, les mesures qui limitent le travail des femmes ont entravé la prestation des services de santé; là où ces mesures ont été annulées, il demeure toutefois d'importants obstacles qui freinent l'accès des femmes aux soins de santé, notamment l'interruption de la formation des femmes médecins, la réduction du nombre d'omnipraticiennes en raison de la migration et l'absence d'une infrastructure de soins de santé destinée à répondre aux besoins des femmes; la reconstruction de l'infrastructure des soins de santé est un besoin aussi essentiel que celui qui consiste à dispenser des soins d'urgence;
- ♦ les programmes d'assistance continuent d'ignorer dans une large mesure les besoins de soins de santé génésique – qui constituent une proportion de 30 à 40 p. 100 des problèmes de santé des femmes; les préférences traditionnelles en faveur de la survie de fils ont réduit la valeur de la vie des femmes et des filles et fait peser davantage le fardeau de la maladie sur les femmes;
- ♦ l'accès à l'éducation est fortement limité pour les filles et les jeunes femmes; l'effectif scolaire féminin inscrit a toujours été bas étant donné que la tradition privilégie les garçons; la situation s'est aggravée par suite des interdictions récentes touchant l'instruction des filles; l'écart entre les taux d'alphabétisation des femmes et des hommes est donc en train de s'élargir; les interdictions visant l'emploi des femmes ont réduit le potentiel d'un système éducatif déjà sérieusement affaibli;
- ♦ les règlements qui interdisent le travail des femmes et limitent leur liberté de circulation et d'association violent leurs droits de la personne et, par conséquent, menacent leur bien-être économique et réduisent les ressources nationales en capital humain;
- ♦ les organismes des Nations Unies et leurs partenaires chargés de l'exécution demeurent indécis sur le rôle qu'ils doivent jouer pour promouvoir l'égalité entre les sexes; il existe des divergences d'opinion marquées et une tension perceptible entre ces partenaires;
- ♦ les principes qui devraient tenir compte des préoccupations dans le domaine de l'assistance ne sont pas formulés clairement ni de façon uniforme;
- ♦ malgré l'attention accordée à la discrimination à l'égard des femmes et l'approbation pour la forme de l'importance de leur rôle dans l'aide au relèvement et au développement, on ignore les femmes à toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la plupart des programmes et projets; les femmes ne sont pas consultées lors de la conception des projets qui les concernent spécialement; paradoxalement, l'assistance a eu tendance à confiner les femmes dans des rôles traditionnels et immuables tout en leur donnant l'espoir que les projets pourraient réussir à l'avenir;